



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
Commune de
SAINT SATURNIN LES AVIGNON

*Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Municipal
République Française*

*Séance du 27 juin 2023
à 18 heures 30*

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Présents et représentés
27	19	25

Date de la convocation

21/06/2023

Date d'affichage

29/06/2023

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de Serge MALEN, Maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon,

Présents : MALEN Serge - BONNEFOUX Chantal - COSTE Josiane - FISCHER Lionel - RANC Sylvie - LOUIS VASSAL Patrick - CRAPONNE Jean Louis - CUP Christine - GARREL Régine - RABERT Guylaine - TRICHARD Frédéric - MORETTI Karine - BOUIX Sandra - BOLIMON Lionel - COUSTON Rémy - ADAM Carole - PILLOT Marion - DUCLERCQ Jean-Pierre - PENALVA Sylvain.

Procurations :

Mme SALUZZO Joëlle a donné procuration à MALEN Serge.
M. CACELLI Alex a donné procuration à COSTE Josiane.
M. DEL NISTA Xavier a donné procuration à FISCHER Lionel.
M. FILLIERE Thierry a donné procuration à BONNEFOUX Chantal.
M. GUINTRAND Tamara a donné procuration à LOUIS VASSAL Patrick.
Mme PLAZA-PUTTI Mireille a donné procuration à Mme RANC Sylvie.

Absents excusés : ANDRÉ Claude - ORLANDI Pascal.

Secrétaire de séance : RABERT Guylaine.

Nature de l'acte : 7.5.1 Demandes de subvention
DELIBERATION N° 2023-06-49

OBJET : AMENAGEMENT DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE –
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DANS
LE CADRE DU DISPOSITIF « CONTRAT VAUCLUSE AMBITION »

RAPPORTEUR : Monsieur Lionel FISCHER, adjoint délégué à l'urbanisme, à l'environnement et à la sécurité.

En 2022, la commune a fait l'acquisition d'un immeuble pour pouvoir y aménager en rez-de-chaussée un nouveau poste de police municipale car les locaux actuels sont en location.

Le projet d'aménagement du poste est estimé à 111 100 € HT de travaux.

CONSIDERANT la nécessité d'aménager de nouveaux locaux pour le service de la police municipale,

La sécurité publique fait partie des thématiques soutenues par le Département dans le cadre du dispositif « Contrat Vaucluse Ambition » couvrant la période 2023-2025.

AYANT OUI l'exposé de son rapporteur,

APRES AVIS de la commission des affaires générales réunie le 19 juin 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE les travaux d'aménagement d'un nouveau poste de police municipale.

SOLLICITE la participation du Département de Vaucluse dans le cadre du dispositif « Contrat Vaucluse Ambition » à hauteur de 35 % de la dépense subventionnable HT.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération :

COÛT DU PROJET		111 100 €
Coût des travaux HT		111 100 €
TVA	20,00%	22 220 €
Coût TTC		133 320 €

FINANCEMENT DE LA DÉPENSE SUBVENTIONNABLE

1 Autofinancement	20%	22 220 €
--------------------------	------------	-----------------

2 Subventions d'équipement 80%		
Département	35 % de la dépense subventionnable	38 885 €
Etat – DETR 2023	45 % de la dépense subventionnable	49 995 €
Total (2)		88 880 €

3 Emprunt	0%	0 €
------------------	-----------	------------

Total (1+2+ 3)	100%	111 100 €
-----------------------	-------------	------------------

PRECISE que les crédits nécessaires au projet sont ouverts dans la section d'investissement du budget 2023.

RÉSULTAT DU VOTE

VOIX POUR 25	VOIX CONTRE /	ABSTENTION /
-----------------	------------------	-----------------

Le Maire,
Serge MALEN



Le secrétaire de séance
Guylaine RABERT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rabert', is written over a rectangular box.

certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture le 29/06/2023 de la publication le 29/06/2023 informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.